

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°1

Jeudi 27 septembre 2018
Collège Antoine Guichard

La séance est ouverte à 18h07.

21 membres votants présents, le quorum est atteint.

Excusés : Monsieur SAPY, Madame CHALVET, Monsieur ESCALES, Monsieur ROBERT, Madame GOEPP.

Désignation du secrétaire de séance : Monsieur CAZALS, Adjoint-Gestionnaire.

Monsieur DUCRAY, principal, exprime sa satisfaction d'être affecté dans ce collège et de travailler avec les équipes enseignantes, la Principale-Adjointe, l'Adjoint-Gestionnaire et l'ensemble des membres de la communauté éducative. Il salue le travail des équipes d'EPS qui ont organisé les journées du sport scolaire. Il rappelle ensuite la réglementation applicable au sein du collège et revient sur la loi relative à l'interdiction des téléphones portables dans les collèges.

Modification de l'ordre du jour :

Monsieur DUCRAY propose la modification de l'ordre du jour suivante :

II- Questions financières

8. Prélèvement de 2 000 €

9. Autorisation de signer la notification du marché pluriannuel d'électricité monté par le Département de la Loire

III. Questions diverses :

1. Sécurisation de l'EPL

2. Questions déposées par la PEEP

- Approbation de l'ordre du jour :

Vote : 21	Approbation de l'ordre du jour modifié	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 21
------------------	---	-----------------------	-------------------	------------------

- Approbation du procès-verbal modifié du conseil d'administration du 5 juillet 2018 :

Monsieur DUCRAY propose au Conseil d'Administration de rectifier une erreur matérielle qui figure sur le compte rendu précédent relative au vote de la répartition : 12 Pour, 8 Contre, 0 Absention.

Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 05 juillet 2018			
Vote : 21	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 21

I – Vie de l'EPL

1- Bilan de la rentrée scolaire

Monsieur DUCRAY, principal, liste le nombre de personnels au collège :

Professeurs : 49, assistants d'éducation : 9 + 1 CPE, auxiliaires de vie scolaire / AESH : 9, adjoints techniques des établissements d'enseignement : 13, administration : 5, santé social : 3.

Il présente également les caractéristiques de l'établissement, rappelle les informations données aux élèves et présente la structure ainsi que l'évolution de la DHG. Il indique avoir eu à prendre des décisions difficiles telles que la suppression de groupes en SVT, physique et en technologie sur les niveaux 4èmes et 3èmes tout en faisant en sorte de ne pas mettre des enseignants en sous-service. 6 HSA ont été transformées en 6 Heures Poste le 5 septembre. Il précise avoir travaillé avec les services de la DSDEN, rencontré la mairie de Veauche le 23/08 et les fédérations de parents le 30/08 pour les informer de la situation et des effectifs.

Monsieur CHASSELIN, élu représentant enseignants, indique au Conseil d'Administration que la rentrée ne s'est pas déroulée sereinement et Mme BRIOUDE, élue représentant enseignants, note que les sciences ont beaucoup perdu avec la création de la 6^{ème} classe de 3ème.

18h28, arrivée de Monsieur BUFFONI Mathéo, élu représentant élèves.

Monsieur CHASSELIN fait part du sentiment de malaise ressenti par les enseignants en raison du décalage entre le discours tenu et les réalités concrètes. La situation aurait été plus facile s'il y avait eu une anticipation en Juin.

Madame LACOUR, élue représentant enseignants, rappelle que Monsieur BATAILLER, DSDEN, n'a pas donné les moyens prévus.

Monsieur DUCRAY, précise qu'il faut maintenant se projeter sur la suite de l'année scolaire et qu'il faudra regarder très finement les effectifs attendus pour l'année prochaine, sur le niveau 6^{ème} notamment.

Madame RAYNAUD, élue représentant enseignants, souligne le fait que les élèves ont pu constater que les adultes ont mené un combat pour eux et qu'il appartient maintenant aux élèves de 3^{ème} de se mettre au travail afin que tout cela n'ait pas servi à rien puisqu'ils bénéficient maintenant de meilleures conditions de travail.

Monsieur DUCRAY ajoute qu'il reste 35 semaines avec des effectifs en classe de troisième à 26 par division.

Pour clore ce bilan de la rentrée, monsieur DUCRAY précise enfin qu'un exercice incendie et un PPMS vont avoir lieu dans le collège avant les vacances d'automne conformément aux directives rectoriales.

2. Résultats 2018 du DNB/ orientation post 3^{ème}.

91.5% de réussite au DNB, ce qui place le collège au-dessus de la moyenne académique et nationale.

Monsieur DUCRAY explique que le pourcentage de passages en seconde générale n'est pas le seul critère à prendre en compte et que la rénovation de la voie professionnelle permet de changer la vision des élèves et des familles. En effet, le parcours avenir permet d'anticiper l'orientation en voie professionnelle et faire réussir les élèves.

Il remercie Monsieur FORCE, enseignant d'histoire géographique, pour son implication dans le projet « bravo les artisans » en 2017-2018 et qui poursuivra cette mission pour cette année scolaire.

3. Délégation de signature à Mme la Principale-Adjointe

Monsieur DUCRAY propose au conseil d'administration de déléguer à Mme CLOUET, principale-adjointe, sa signature pour les domaines relatifs au suivi des élèves, la signature des bulletins, sanctions et mesures conservatoires des classes dont elle a la charge ainsi que les modifications d'emploi du temps. Il précise qu'elle pourra signer l'ensemble de ces pièces pour tous les élèves en l'absence du principal.

Vote pour la délégation de signature à la principale-adjointe			
Vote : 22	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 22

4. Convention cadre d'occupation des gymnases et installations couvertes de la commune de Veauche

Monsieur DUCRAY demande au Conseil d'Administration d'autoriser la signature de cette convention afin de mettre à disposition des élèves les installations couvertes de la commune.

Monsieur CHASSELIN remercie la mairie.

Vote pour la signature de la convention avec la mairie de Veauche			
Vote : 22	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 22

II. Questions financières

1. Convention BIA

Le brevet d'initiation à l'aéronautique permet aux élèves d'acquérir une culture aéronautique et de réaliser deux vols. Les thèmes sont divers tels que la réglementation, connaissance des avions et météorologie. Deux vols sont permis dans le cadre du BIA.

Vote pour le bilan financier du voyage au Futuroscope
Vote : 22 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 22

4. Bilan financier du voyage en Allemagne

Période:	du	24-mars au	30-mars	Année:	2018					
Prestataire retenu:	Club Langue Civilisation					Nombre d'élèves:	14			
						Nombre d'accompagnateurs:	1			
Budget Initial					Bilan Financier					
Recettes		Totales:			7692,56 €	Recettes réalisées		Totales:		8692,56 €
7067 Familles	6188 €					7067 Familles	6188 €			
7468 Don FSE actions	900 €					7468 Dons	1900 €	PEEP 1 000 €	FSE ACTIONS	900 €
Etab	Part. Etab	604,56 €				Etab	Part. Etab	604,56 €		
Dépenses		Totales:			7692,56 €	Dépenses réalisées		Totales:		7586,06 €
	Prestataire (+)	7492,56 €				Prestataire	7492,56 €			
	Régie	200 €				Régie	93,5 €			
						Ecart:	1106,5			
						Ecart divisé / élèves:		79,0357143		
						Participation initiale familles	442 €			
						Nouvelles participation familles:	362,964286			
						Remboursement de 79 € par élève	soit 1 106 €			
							restera 0,50cts pour le collège			

Monsieur CAZALS, Adjoint-Gestionnaire, présente le bilan financier du voyage en Allemagne.

Deux dons sont enregistrés, un du FSE qui provient d'actions menées par l'enseignante pour 900 € et un don de la PEEP à hauteur de 1 000 €. Le reliquat permet d'envisager un remboursement des familles à hauteur de 79€. Le Collège réalisera une recette exceptionnelle de 0.50 € correspondant au reliquat.

Vote pour le bilan financier du voyage en Allemagne
Vote : 22 Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 22

5. Bilan financier du voyage en Espagne

Période: du	25-mars au	31-mars	Année:	2018				
Prestataire retenu:	Envol Espaces				Nombre d'élèves:			50
					Nombre d'accompagnateurs:			5
Budget Initial				Bilan Financier				
Recettes			Totales:	19918,05 €	Recettes réalisées			Totales:
7067 Familles	17450 €				7067 Familles	17450 €		20118,05 €
7468 Dons	0 €				7468 Dons	200 €		
Etab	Part. Etab	2468,05 €			Etab	Part. Etab	2468,05 €	
Dépenses			Totales:	19918,05 €	Dépenses réalisées			Totales:
Prestataire (+assu)	19718,05 €				Prestataire	19900,26 €		20100,26 €
Régie	200 €				Régie	200 €		
					Ecart prestataire de + 182,21 lié changement d'activité après signature contrat			
					Ecart: 17,79			
					Ecart divisé par élèves: 0,3558			
					Participation initiale familles 349 €			
					Nouvelles participation familles: 348,6442			
					Recette exceptionnelle de 17.79 € pour le Collège			

Monsieur CAZALS, Adjoint-Gestionnaire, présente le bilan financier du voyage en Espagne.

Un bilan positif de 17.79 € est enregistré. Le Conseil d'Administration autorise qu'il soit conservé par le collège et fasse l'objet d'un ordre de recette exceptionnel.

Vote pour le bilan financier du voyage en Espagne			
Vote : 22	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 22

6. Répartition de la dotation de fonds sociaux

Une dotation provenant de l'Etat est attribuée au collège pour un montant de 4002 €. Monsieur CAZALS propose une affectation au fonds social collégien. Cette ligne dispose déjà de 4 220.85 € et s'élèvera à 8 222.85 €. Un rappel est effectué concernant les utilisations possibles du FSC : aide ponctuelle d'urgence, financement de vêtements et de matériels scolaires ainsi que le paiement d'adhésions aux activités scolaires. L'année dernière, plusieurs familles ont demandé une aide pour payer l'adhésion à l'UNSS.

Madame ABRIAL, élue représentante parents d'élèves, demande les justificatifs à fournir. Monsieur DUCRAY, principal, indique que l'assistante sociale dispose de dossiers et que les documents à fournir sont habituels, tels que le relevé d'imposition et de situation familiale. Il

précise qu'en fonction de ces éléments, une commission se réunit et évalue le montant de l'aide en fonction du quotient familial.

Vote pour répartition de la dotation des fonds sociaux			
Vote : 22	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 22

7. Souscription d'une ligne téléphonique pour l'ascenseur

Monsieur CAZALS indique aux membres du conseil d'administration que l'ascenseur dispose d'une ligne d'appel, conformément à la réglementation, permettant aux personnes bloquées d'être en liaison avec le prestataire de maintenance, « Loire Ascenseur ». Les récentes annonces effectuées par le prestataire téléphonique Orange annonçant la fin des lignes téléphoniques autoalimentées l'année prochaine, conduisent l'établissement à anticiper le changement de mode de transmission des appels de l'ascenseur. Le prestataire « Loire Ascenseur » permet, pour 144 € TTC / an d'avoir une ligne par GSM (sans fil). A titre d'information, l'abonnement simple Orange actuel revient à environ 342 € TTC /an.

Ce document fera l'objet d'un avenant au contrat de maintenance actuel souscrit avec Loire Ascenseur.

Vote pour la souscription d'une ligne avec Loire Ascenseur			
Vote : 22	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 22

8. Prélèvement de 2 000 €

Monsieur CAZALS expose aux membres du conseil d'administration les différents problèmes matériels survenus au self :

- Fuite sur les évaporateurs
- Pressostat haute et basse pression avec perte de gaz réfrigérant
- Dysfonctionnement du Granuldisk (lavage)

Il indique également que la carte du portail livraisons du collège dysfonctionne, ce qui ne permet plus d'utiliser les télécommandes permettant de l'ouvrir.

Enfin, le climatiseur des serveurs informatiques est hors service.

Le Département, par le biais du FCSH, s'est engagé à prendre en charge le changement des évaporateurs et du matériel de réfrigération pour un montant de 5 225.52 € TTC. Reste à la charge du collège la réparation du granuldisk, du portail et des climatiseurs.

Monsieur CHARROIN, intervenu aux côtés de M CAZALS dimanche dernier pour déplacer les denrées alimentaires suite à la panne générale des chambres froides est remercié, tout comme l'ensemble des personnels de cuisine et d'entretien qui ont fait face à ces difficultés avec un grand professionnalisme. Des enseignants précisent qu'aucun problème n'est apparu aux utilisateurs du self.

Vote : 22	Vote pour un prélèvement de 2 000 €	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 22
------------------	--	-----------------------	-------------------	------------------

9. Signature du marché d'électricité

Le Département de la Loire a mené un marché visant à identifier un prestataire pour la fourniture de l'électricité dès le 01/01/2019. Le Chef d'Etablissement, Monsieur DUCRAY, va signer le marché et le notifier au fournisseur d'énergie retenu, EDF.

Vote : 22	Vote pour la signature du marché Electricité	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 22
------------------	---	-----------------------	-------------------	------------------

III. Questions diverses :

1. Sécurisation EPLE

Monsieur DUCRAY informe le Conseil d'Administration que des personnes ont pris l'habitude de stationner sur les « places handicapés » situées à l'entrée du collège. Dans la nuit du 21 au 22 septembre des personnes sont entrées par le local poubelles.

Madame MARAS, élue du Département de la Loire indique d'une aide financière de 18 000€ peut-être apportée à la mairie si elle souhaite investir dans un système de vidéo protection sur les entrées du collège.

Madame RIOUX, représentante de la commune, précise que des installations vont être réalisées afin d'empêcher les véhicules à moteur de rouler devant le collège. Un travail de partenariat entre la police municipale et la gendarmerie est en cours.

M. DUCRAY propose aux membres du conseil d'Administration de voter la mise en place d'une caméra sans enregistrement au niveau de l'entrée livraison et du portail poubelles. Monsieur DUCRAY va actualiser le diagnostic de sécurité en partenariat avec la Gendarmerie de Saint Galmier . Celui-ci sera présenté lors d'un prochain Conseil d'Administration.

Vote pour la mise en place d'une caméra

Vote : 22

Abstention : 0

Contre : 0

Pour :22

Questions de la Fédération PEEP

1. réunions parents professeurs :

Les réunions seront toutes organisées de la même façon quel que soit le niveau avec toutefois des nuances dans le discours : début à 18 h en salle polyvalente pour une présentation du fonctionnement général du collège (diaporama), une présentation des personnels des différents services et des professeurs (Arts Plastiques et Musique) pour leur éviter de passer devant chaque classe. Dans le diaporama, il est fait allusion au rôle des fédérations de parents. Un représentant de chaque fédération pourra prendre la parole s'il le souhaite. Le diaporama sera ensuite mis en ligne sur cyber collège.

Un premier diaporama permettant de répondre à certaines interrogations est en ligne sur cyber collège dans un article consacré à ces réunions depuis le 15 septembre.

2. récupération des adresses internet des parents d'élèves par les fédérations :

Monsieur DUCRAY précise qu'il s'agit d'un droit à donner aux fédérations de parents sauf pour les familles qui s'y sont opposées. Madame Corona, secrétaire de direction, donnera ces informations. Il demande à être mis en copie des documents adressés aux parents.

3. cours de 13 h à 14 h.

Les heures de vie de classe pourront être placées sur un autre créneau si nécessaire (remplacement d'un enseignant par exemple), les cours posés sur la pause méridienne ne concernent que 4 divisions et représentent une quotité infime de cours au regard du nombre d'heures d'enseignement dispensées chaque semaine. Mme Clouet explique ces choix avec les contraintes, nombreuses, et la difficulté de refaire les emplois du temps suite à la modification de la structure.

A ce stade, aucun changement n'est envisageable pour cette année scolaire.

4. stage 3^{ème} en décembre.

Concernant l'année scolaire 2018 2019, le stage d'observation en milieu professionnel aura bien lieu du 17 au 21 décembre. De nombreux élèves ont déjà trouvé un stage et ont demandé la convention au professeur principal. Pour être aidés dans leur recherche, ils peuvent s'adresser au pôle enfance jeunesse qui a un point d'information pour les stages. Monsieur DUCRAY propose une réflexion sur la période de ce stage pour 2019 2020 mais il lui semble impératif que la durée ne soit pas réduite.

5. forum des métiers 4^{ème}.

Monsieur DUCRAY souhaite remettre en place le forum et d'une façon plus générale développer les actions du Parcours Avenir en lien avec les partenaires économiques et professionnels. En 4^{ème},

l'opération Bravo les Artisans sera reconduite. Il souligne que le forum des métiers n'a pas été réalisé en 2017-2018 en raison d'un manque de candidature des parents.

6. Demi-pension

Monsieur CAZALS précise que les élèves peuvent demander davantage de nourriture lors de leur passage et se servir en toute autonomie au salade-bar. Par contre, ils ne sont pas autorisés à retourner se servir pendant le service pour ne pas entraver la fluidité de la chaîne. En fin de service, les aliments non consommés sont distribués aux élèves présents pour éviter le gaspillage. Ce n'est un droit mais une tolérance dans le souci de ne pas jeter de la nourriture. Par ailleurs l'équipe de cuisine respecte les grammages préconisés pour chaque élève.

Monsieur DUCRAY indique que les parents d'élèves sont les bienvenus (4 par service maximum) en s'acquittant de la somme de 6,50 euros (tarif extérieur) et à condition de s'inscrire au secrétariat de gestion au moins une semaine à l'avance.

Vote pour l'accueil de parents d'élèves au self le midi			
Vote : 22	Abstention : 0	Contre :	Pour : 22

7. Cyber collège

Des précisions concernant son utilisation seront apportées lors de la Journée Portes Ouvertes en mars 2019. Une séance pour découvrir l'ENT est envisageable lors des journées d'immersion des CM2 en mai et juin.

8. Fournitures scolaires

Une réflexion serait à mener lors d'un groupe de travail avec des parents et des professeurs par exemple pour définir les évolutions possibles au cours de la scolarité au collège afin de favoriser l'autonomie des élèves.

Attention, l'utilisation d'un cahier pour coller des photocopies répond certainement au souci d'organisation de ces documents (de nombreux élèves ne savent pas s'organiser et pas seulement les élèves à besoin éducatif particulier). Lorsque la fiche est perdue, le travail n'est pas fait ou la leçon pas apprise.

La Séance est levée à 19h45

Le président du conseil d'administration

Monsieur DUCRAY

Le secrétaire de séance

Monsieur CAZALS